

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, comme en fait foi, je crois, le discours du trône, le gouvernement a l'intention de présenter une mesure contenant les modalités exposées au cours de la dernière session du Parlement par mon collègue qui est maintenant président du Conseil privé, (M. McIlraith). Nous présumons qu'un comité sera saisi de cette importante mesure, mais il s'agira probablement d'un comité sessionnel sur les chemins de fer.

TERRE-NEUVE—AMÉLIORATION DU SERVICE  
FERROVIAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre des Transports. Le ministre présentera-t-il sous peu des instances au National-Canadien, afin d'améliorer et d'uniformiser le service des chemins de fer à Terre-Neuve?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** C'est une question de très grande envergure, monsieur l'Orateur.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

QUESTION AU SUJET D'UNE HAUSSE DES  
EXEMPTIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Raymond Langlois (Mégantic):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Le gouvernement a-t-il l'intention de hausser les exemptions d'impôt sur le revenu des particuliers au cours de la session actuelle?

**L'hon. J. R. Garland (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je pense que l'honorable représentant devrait attendre patiemment l'exposé budgétaire.

LE DISCOURS DU TRÔNE

ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU TRÔNE PROPOSÉE PAR M. JEAN-PIERRE CÔTÉ (LONGUEUIL)  
ET APPUYÉE PAR M. RON BASFORD

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

(Texte)

**M. Jean-Pierre Côté (Longueuil):** Monsieur l'Orateur, merci à tous mes chers collègues pour ce chaleureux accueil!

Vous me permettez également, monsieur l'Orateur, de remercier le très honorable premier ministre (M. Pearson) de l'honneur insigne qu'il a voulu faire au comté de Longueuil en demandant à son représentant de proposer l'Adresse en réponse au discours du trône. La population de Longueuil est fière,

et à juste titre, de son territoire et des nombreuses possibilités qu'il offre tant sur le plan économique que dans les domaines culturel et social. Je veux croire que c'est l'apport au patrimoine national que le très honorable premier ministre a bien voulu reconnaître aujourd'hui, d'autant plus qu'il est peut-être un tout petit peu inquiet et se demande avec quelque appréhension ce que peut contenir mon discours, car il me connaît et sait que je ne crains pas de dire ce que je pense, même au sujet du discours du trône.

Je vois, là encore, une nouvelle preuve de la largeur de vues du premier ministre et je suis heureux de le rassurer tout de suite.

Le discours du trône que nous a lu l'honorable représentant de Sa Majesté la Reine, même si le texte en est très court, contient—et tous à la Chambre en conviendront—des projets essentiels pour le bien-être de tous les Canadiens, pour le développement harmonieux des relations par la consultation entre chacune des provinces et le gouvernement fédéral.

Le discours du trône démontre, une fois de plus, que le gouvernement s'est engagé dans un programme sérieux et qu'après avoir abattu une énorme besogne lors de la première session, il ne se repose pas sur ses lauriers mais continue, même face à une opposition alerte, à abattre la besogne qu'il s'est imposée.

Je tiens évidemment à profiter de l'occasion pour exposer devant mes collègues quelques-unes des idées qui dominent ma conception d'un meilleur Canada, fort dans l'unité et grand par le respect des droits constitutionnels garantis à chacun des participants au grand tout confédératif.

Monsieur l'Orateur, vous me permettrez toutefois de souhaiter d'abord, au nom de tous, la plus cordiale bienvenue à la Chambre aux nouveaux représentants des deux comtés montréalais de Laurier et de Saint-Denis. Nous félicitons les élus; nous leur souhaitons tout le succès possible, et nous sommes assurés qu'ils travailleront sans préjugé pour le bien de tous les Canadiens.

Ils succèdent à deux hommes qui ont joué un rôle important dans l'évolution politique de notre pays. Leur départ laisse un grand vide à la Chambre. Chacun de nous regrettera les réparties joviales et spirituelles de l'ex-ministre des Postes qui a su, d'autre part, donner une impulsion nouvelle à un ministère parfois trop méconnu.

Nous regretterons également les talents oratoires de l'ex-ministre de la Justice. La facilité avec laquelle il confondait l'opposition faisait de lui un atout précieux pour le parti ministériel; son expérience, ainsi que son bon jugement, étaient une aide précieuse pour le très honorable premier ministre, de